

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « REPHOTOGRAPHIONS LA HAUTE-GARONNE »

Archives- Patrimoine- Histoire- Environnement- Photographie – Arts Visuels

Depuis 2017, le Conseil départemental a lancé l'opération « Rephotographions la Haute-Garonne ». À partir d'une sélection de cartes postales anciennes du fonds des éditeurs Labouche, le public était invité à reproduire sur le même lieu, la même image avec 100 ans d'écart. Grâce à la mobilisation de 277 contributeurs, près de 1433 nouveaux clichés contemporains ont été réalisés contribuant à l'enrichissement et à l'actualisation du patrimoine haut-garonnais.

Ces photographies sont désormais inventoriées et conservées dans les fonds des Archives départementales de la Haute-Garonne. L'ensemble de ces clichés est disponible en ligne : <https://www.haute-garonne.fr/service/re-photographions-la-haute-garonne>

Les Archives départementales de la Haute-Garonne proposent une version pédagogique de « Rephotographions la Haute-Garonne » pour accompagner les collégiens du département dans un projet entre découverte du patrimoine et initiation à la photographie.

PRÉSENTATION DU PROJET

Ce parcours a pour objectifs de sensibiliser les élèves aux rôles et fonctions de la photographie. Il les accompagnera dans leur découverte ou redécouverte de leur environnement proche, des lieux qui les entourent, de leur commune. L'objectif sera aussi de les sensibiliser à leur patrimoine, pour qu'ils puissent s'en emparer, se l'approprier dans une démarche de responsabilisation face à la préservation de notre richesse commune. Le principe de rephotographier, de l'avant/après permet cette prise de conscience. Par la photographie, ils s'engageront dans une démarche d'enrichissement des sources documentaires de leur commune en produisant leur propre corpus d'images, témoignages de leur environnement tel qu'ils le voient et le vivent.

Matières concernées

Histoire-Géographie
Arts Plastiques
Lettres
Sciences
Documentation

Publics cibles :

Classe de cycle 4- collège de Haute-Garonne

Nombre de classes :

1

Temporalité :

4 à 5 activités à répartir de février à juin.

Objectifs pédagogiques :

- Se mobiliser en groupe dans un projet fédérateur.
- Permettre un accès à l'histoire, au patrimoine, à la culture et à l'art.
- Développer le regard critique en s'appuyant sur observation de son environnement proche.

- Stimuler la créativité.
- Offrir des rencontres privilégiées et des pratiques avec un artiste et professionnel de la photographie et de l'image.
- Favoriser l'épanouissement personnel par le développement de la sensibilité artistique.

Objectifs historiques et culturels :

- Apprendre à observer, apprécier et interroger le patrimoine, bâti ou naturel de son environnement quotidien.
- Sensibiliser aux évolutions du patrimoine, à sa conservation et préservation.
- Sensibiliser à la notion de patrimoine, à sa transmission (préservation, réhabilitation, reconversion...).
- Initier à la lecture de paysage.
- Questionner la relation homme/milieu, les évolutions des modes d'habiter et leurs répercussions sur les paysages.

Objectifs artistiques et techniques :

- Découvrir la photographie, ses techniques et principes photographiques.
- Former le regard, former à la composition.
- Accompagner dans la construction d'un jugement esthétique.
- Pratiquer la photographie, produire son propre corpus d'images.
- Par la photographie, laisser une trace de la vision d'un territoire à un moment donné, par le regard de jeunes.

DÉTAIL DU PROGRAMME

Le programme est détaillé ci-dessous à titre d'exemple. Il liste des possibilités et propositions. Il reste donc totalement adaptable et modulable selon les besoins, idées voire contraintes de l'équipe pédagogique.

Une réunion de préparation avec les différents partenaires est indispensable en amont du démarrage du parcours.

ÉTAPE 1 : DANS L'ÉTABLISSEMENT

Présentation du projet « Rephotographions la Haute-Garonne ».

Durée : 1 heure.

En classe entière.

X Premier rencontre avec l'équipe de médiation des Archives départementales.

X Questionnement sur les notions d'archives, d'histoire, mémoire, de patrimoine, de conservation et de préservation.

X Remise en contexte des cartes postales Labouche.

Cette étape est OPTIONNELLE et peut être effectuée par le professeur auprès de sa classe. Les Archives départementales fournissent le support pédagogique de présentation.

TRANSITION POSSIBLE ENCADRÉE PAR L'ENSEIGNANT- EN AUTONOMIE :

X Prêt de l'exposition « Rephotographions la Haute-Garonne » au sein de la structure (durée de prêt à déterminer en concertation avec l'établissement).

X Mise à disposition de bâches à œillets grands formats et petits catalogues d'exposition.

ÉTAPE 2 : AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Durée : prévoir une demi-journée (2h30)

La classe est divisée en deux groupes qui alternent les activités (1h15 puis 1h15)

1er groupe : Visite des magasins d'archives.

X Sensibilisation aux missions des Archives départementales et présentation de la diversité des fonds conservés.

× Approche des documents originaux conservés (en lien notamment avec la commune d'origine des élèves).

2eme groupe : Rencontre avec un(e) paysagiste, ou un(e) urbaniste du CAUE31.

X Apprendre à distinguer les représentations du paysage des connaissances adossées à l'expérience sensible ou à des apports scientifiques.

X Valoriser la diversité des regards.

X Questionner la valeur patrimoniale des paysages.

X Développer l'analyse des paysages à partir d'éléments factuels ; identifier les diverses composantes du socle naturel ; intégrer la notion de cycle de vie ; comprendre les interrelations homme/milieu.

X Aborder le futur en intégrant la notion de choix et en travaillant sur les échelles de temps.

Au bout d'1h15, les groupes inversent les activités.

TRANSITION ENCADRÉE PAR L'ENSEIGNANT- EN AUTONOMIE :

Les élèves reçoivent la consigne ci-après, à traiter individuellement :

« À partir des images, photos et cartes postales fournies par les Archives départementales, choisis deux lieux et rephotographie-les avec ton smartphone ou appareil photo numérique. Ils doivent être représentatifs selon toi de l'évolution de ton environnement, dans ses forces comme dans ses faiblesses, en terme de qualité de vie et/ou de qualité patrimoniale. Explique et argumente ton choix ».

⇒ À TRANSMETTRE EN AMONT DE L'ÉTAPE 3 AU CAUE 31.

ÉTAPE 3 : HORS LES MURS/SUR LE TERRAIN

Intervention d'un(e) paysagiste, ou un(e) urbaniste du CAUE31.

Durée : 2 heures.

En classe entière.

X Présentation des photos réalisées par les élèves ; ils argumentent, puis identifient les photos les plus caractéristiques d'un regard, d'une vision, partagés.

X Les « matériaux » (photos et arguments), sont questionnés en les confrontant à une nouvelle observation et aux ressentis in situ, dans le cadre d'une exploration avec le photographe et le paysagiste.

ÉTAPE 4 : DANS L'ÉTABLISSEMENT

Rencontre avec un.ne photographe professionnel.le.

Durée : 2 heures.

En classe entière.

X Initiation au lexique photographique.

X Initiation aux grands principes de la photographie (composition, cadrage, divers plans, lignes de force, contrastes, lumières).

X Remise en contexte et définition de la photographie documentaire/photo reportage.

X Sensibilisation au droit à l'image.

TRANSITION ENCADRÉE PAR L'ENSEIGNANT- EN AUTONOMIE :

X Préparation des prises de vues à venir. Choix des avant/après à réaliser. Liste des lieux à rephotographier pour aboutir à un corpus d'images venant compléter nos sources documentaires.
X Réflexion sur l'intégration ou non de personnes sur les photographies, impliquant la mise en place de démarches pour demander la signature d'un formulaire de droits à l'image.
X Réflexion sur le format de la restitution finale.

ÉTAPE 5 : HORS LES MURS/SUR LE TERRAIN

Prise de vues sur place avec le/la photographe professionnel.le.

Durée : 2 à 3 heures.

Classe divisée en groupes de 6 élèves maximum.

Le rdv 5 est dupliqué autant de fois qu'il y a de groupes d'élèves.

X Choix de l'angle et du cadrage.

X Premiers tests.

X Réalisation des prises de vue (mise à disposition d'appareil réflex numérique par les AD31 + utilisation des smartphones des élèves).

RESTITUTION FINALE

Poursuite du projet par le ou les enseignants.

Finalisation du projet de restitution.

Le travail de restitution peut prendre différentes formes : exposition, publication, valorisation numérique, œuvre artistique, etc. Il pourra être présenté au sein de l'établissement et/ou valoriser sur le site des Archives départementales 31.

POUR COMPLÉTER LE PARCOURS :

Il revient aux professeurs menant le projet de le compléter, s'ils le jugent pertinent, par des séances complémentaires qu'ils viendraient proposer à leurs élèves en classe.

Quelques exemples possibles :

X En arts plastiques : travail de réalité augmentée à partir des photos des AD31 sur le « Imaginer comment le paysage a pu évoluer de nos jours ».

X En lettres : travail d'écriture d'un récit, d'un poème ou de paroles en slam à partir des photographies et cartes postales fournies par les AD 31.

Travail sur l'éloquence ?

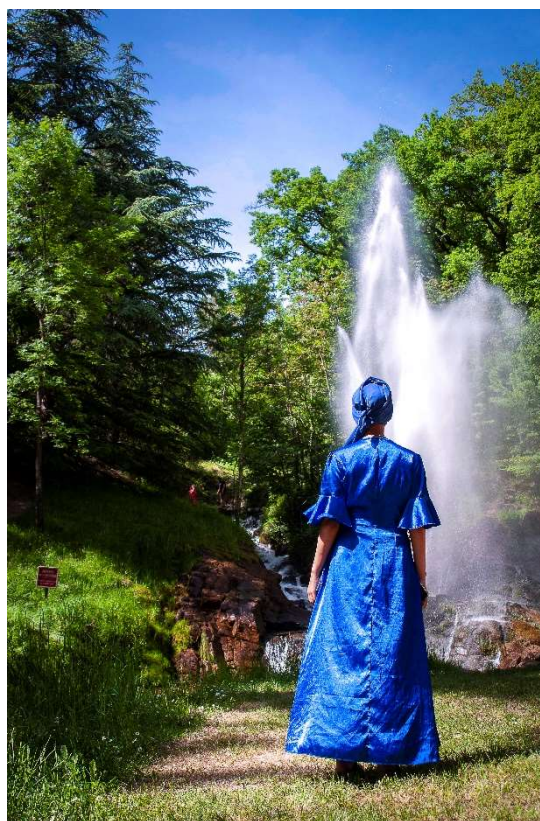
CONTACTS

Archives départementales de la Haute-Garonne

11 boulevard Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Responsable de l'action culturelle et éducative : Sophie Barthès-Marcilly : 05.34.32.50.49 / sophie.barthes-marcilly@cd31.fr

Pour chaque classe engagée sur le projet, un **enseignant référent** devra être désigné pour coordonner les activités avec l'équipe des Archives départementales.



ad
31
ARCHIVES
DEPARTEMENTALES
DE LA
HAUTE-GARONNE

31
Haute-Garonne
c | a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE — ARCHIVES DEPARTEMENTALES

